

Chap. II. Une Ordonnance pour établir un système efficace de Police pour la Cité de Québec et de Montréal.

[Est trop long pour être inséré aujourd'hui.]

Province du }  
Bas-Canada. } **DURHAM**

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi.

A tous ceux qui ces présentes verront, ou qu'icelles peuvent concerner, Salut.

**PROCLAMATION.**

Attendu que notre Province du Bas-Canada, depuis long-temps en proie aux dissensions politiques, a été récemment atteinte de la révolte et de la guerre civile, par où il est devenu nécessaire de suspendre la Constitution de la dite Province, et de pouvoir au gouvernement temporaire d'elle par des pouvoirs extraordinaires à nous conférés par la législature impériale; et attendu que nous sommes dans la ferme résolution de tenir avec la plus grande sévérité tout acte futur d'insubordination dans notre dite Province, et plus spécialement de prévenir, autant qu'il est en notre pouvoir, le retour de dissensions semblables à celles auxquelles notre dite Province a été long-temps en proie comme susdit, en supprimant efficacement toutes causes de dissension, en sorte que notre dite Province soit établie en paix comme une colonie loyale et vraiment Britannique; et attendu que dans l'exercice et en conséquence des pouvoirs extraordinaires susdits, il a été ordonné et statué, par une ordonnance aujourd'hui faite et passée suivant la loi, et intitulée "Ordonnance qui pourvoit à la sûreté de la Province du Bas-Canada," que nous pourrions transporter certaines personnes nommées dans la dite ordonnance, à nos Isles de la Bermude, et les y détenir durant notre plaisir, et que si les dites personnes, ou certaines autres personnes aussi nommées dans la dite ordonnance, qui se sont soustraites aux poursuites de la justice en se retirant hors des limites de notre dite Province, sont, en aucun temps à venir, trouvées en liberté ou reviennent dans notre dite Province, à moins que ce ne soit avec la permission du Gouverneur-Général de nos Provinces sur le continent de l'Amérique Septentrionale et Haut-Commissaire pour le règlement de certaines questions importantes en débat dans nos Provinces du Bas et du Haut-Canada, ou s'il n'y a pas de tel Gouverneur-Général et Haut-Commissaire, avec la permission du Gouverneur-en-Chef, ou du Gouverneur, ou autre personne administrant notre Gouvernement du Bas-Canada, comme il est prévu par la dite Ordonnance, elles seront, dans ce cas, tenues et censées être coupables de Haute-Trahison, et seront, comme telles, punies de mort; et attendu que dans les circonstances particulières où notre dite Province se trouve placée comme susdit, il n'est pas moins expédient dans notre jugement, qu'agréable à notre cœur, de marquer par un acte de royale grâce notre souvenir de la loyauté ancienne et bien prouvée de tous nos sujets Canadiens, plutôt que de marquer par aucune sévérité de punition notre ressentiment de la désaffection récente d'une partie d'entr'eux; A ces causes, savoir faisons que nous avons ordonné, commandé et déclaré, comme par ces présentes nous Ordonnons, Commandons et Déclarons que nulles procédures ultérieures n'aient lieu contre aucunes personnes quelconques, à raison d'aucun crime de Haute-Trahison ou autres crimes de cette nature, dont elles sont maintenant accusées ou exposées à l'être au temps actuel, mais que toutes telles procédures sans exception ni distinction,

Nous sommes autorisés à dire que Son Excellence le Gouverneur Général s'occupe activement à préparer des mesures qui seront aussitôt que possible incorporées dans des Ordonnances du Gouverneur et du Conseil Spécial, concernant le Jury, les Faillites, les Etablissements Judiciaires et les Institutions Municipales pour toute la Province, l'Education générale, l'établissement de Bureaux d'Enregistrement, et une commutation équitable des tenures féodales.

Les extraits suivants sont tirés du feuilleton du *Mercury*, distribué ce matin à ses lecteurs:—

Nous avons reçu ce matin les papiers de Montréal, ils ne contiennent rien d'important.

Il circulait un bruit venu par la barque à vapeur d'hier, que Lussier accusé de meurtre de Weis, manquant depuis quelque temps, avait été trouvé mort dans les privés de la prison en essayant de s'échapper.

Le *Daily Star* de Buffalo de Vendredi contient les bruits suivants:

"Il circule des bruits qu'une nouvelle insurrection a eu lieu à "Short Hills" Canada, à environ trente milles de cette Cité. Nous doutons de la perte des tués et prisonniers, qui nous a été rapportée. Nous recevrons probablement plus de détails avant que nous publions notre prochain numéro."

Un grand incendie a eu lieu à Binghampton, comté de Broome, le 19 du courant, où la plus grande partie de ce village a été consumée.

Par la barque à vapeur *Canada*, arrivée hier, il a été reçu des papiers d'Albany du 28 courant, et des papiers de New-York du 25. Ce qui suit sont des extraits de ces papiers.

Extrait d'une lettre du Député Provost, datée  
CHUTE DE NIAGARA, 21 Juin 1838.

"CHEZ MONSIEUR.—Par l'information que j'ai reçue ce matin à Niagara, 7 milles plus bas, et aussi à cette place, qu'il n'y a aucun doute qu'il y a eu un engagement d'un caractère léger entre un petit parti de Lanciers de la Reine et un grand parti de Patriotes. Les Patriotes sont estimés à 400 ou 500. Ils sont situés dans une savanne près du canal de Welland. Presque tous les Patriotes ont laissé cette partie du pays."

Nous avons vu une lettre d'un officier de haut rang, datée de Montréal le 27 Juin, qui rapporte qu'on avait reçu des détails du Major Townshend du 24e Régiment, qui commande une partie de milice et de troupes réglées à Short Hills, pas loin de Chippawa. Le Major tenait les rebelles dans une savanne, et exprimait sa haute satisfaction qu'il pourrait donner un état de chacun d'eux.

Son Excellence Sir John Harvey, Lieutenant-Gouverneur du Nouveau-Brunswick, est arrivée en cette ville hier, dans la Goëlette de Sa Majesté *Charybdis*.

Le vaisseau de Sa Majesté *Hercules*, a fait voile ce matin pour Plymouth.

Le vaisseau de Sa Majesté *Malabar*, fait voile après-midi pour Halifax.

Le corvette de Sa Majesté *Andromache*, fait aussi voile aujourd'hui pour Terranova.

On dit que le *Malabar*, doit revenir à Québec avec le 93e Régiment.

**De la Gazette de Québec.**

—Nous croyons savoir que le major-général sir JAMES MACDONELL part aujourd'hui avec Mgr. l'évêque de Kingston, pour une visite au Haut-Canada.

—On dit que par suite de l'évasion de Lussier, le shérif et le concierge de la prison de Montréal ont été ou destitués ou suspendus.